



Monsieur Jean Houde, président du Conseil d'administration
Madame Mary Ann Bell, administratrice
Madame Marie Deschamps, administratrice
Monsieur Renaud Faucher, administrateur
Monsieur Ghislain Gauthier, administrateur
Monsieur François Gervais, administrateur
Monsieur Jean-Luc Gravel, administrateur
Monsieur Colin Gruending, administrateur
Madame Cynthia Hansen, administratrice
Monsieur Pierre Monahan, administrateur
Monsieur Mark Maki, administrateur

ÉNERGIR

1717, rue du Havre
Montréal (Québec) H2K 2X3

Le 20 mars 2019

OBJET : Modèle d'affaires et pratiques communicationnelles d'Énergir¹ dans le contexte de l'urgence climatique et de la judiciarisation de l'irresponsabilité climatique

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les membres
du Conseil d'administration,

Selon le rapport spécial SR15 du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) publié en octobre 2018, il ne sera possible de contenir le réchauffement à 1,5 °C, par rapport à l'ère préindustrielle, que si les émissions de CO₂ chutent de 50 % d'ici 2030 et si le monde atteint la neutralité carbone en 2050. Le rapport décrit également les conséquences potentiellement tragiques de tout dépassement de ce plafond de 1,5 °C.

1. Dans le contexte de cette lettre, *Énergir* désigne indifféremment Énergir, s.e.c. ou Valener Inc., véhicule d'investissement pour le public dans Énergir, s.e.c.

Dans ce contexte, nous souhaitons vous exprimer nos objections relatives au modèle d'affaires et aux pratiques communicationnelles d'Énergir, et vous demander quelles sont vos intentions à cet égard, compte tenu de vos responsabilités éthiques en tant que citoyen corporatif et de la tendance croissante à la judiciarisation de l'irresponsabilité climatique.

Quatre éléments nous préoccupent particulièrement :

- 1) la stratégie d'affaires d'Énergir visant à développer le réseau gazier et à mousser la consommation de gaz naturel au Québec ;
- 2) l'image de marque qu'Énergir cherche à se donner, dans l'espace public québécois, en tant qu'acteur engagé dans les énergies renouvelables et la lutte au réchauffement climatique ;
- 3) la stratégie communicationnelle d'Énergir relative au gaz naturel renouvelable (GNR) ;
- 4) les ponctions systématiques de fonds publics auxquelles Énergir a recours pour financer le développement gazier au Québec.

Nous couvrirons chacun de ces sujets dans les pages qui suivent.

Mais d'abord, pour mettre les choses en perspective, nous vous prions de noter que, si le bilan du Québec se compare avantageusement à celui du Canada en matière d'émissions de GES par habitant (9,6 tonnes d'équivalents CO₂ par habitant au Québec par rapport à 19,4 tonnes au Canada²), sa performance est bien inférieure à celle de certains pays qui ne jouissent pas du même avantage que nous en matière d'hydro-électricité, par exemple la Suède (4,5 tonnes), la France (4,6 tonnes) ou le Royaume-Uni (6,5 tonnes)³, des pays qui demeurent par ailleurs eux-mêmes bien loin de l'objectif de carboneutralité. Contrairement à ce qu'on entend parfois dans l'espace public, le Québec n'a donc aucune raison de se complaire dans le laxisme climatique ou de gaspiller ses ressources en investissant dans de fausses solutions.

2. *Inventaire québécois des émissions de gaz à effet de serre en 2016 et leur évolution depuis 1990*, Québec, Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques.

3. Banque mondiale (2014). <https://donnees.banquemondiale.org/indicateur/en.atm.co2e.pc>

1) Stratégie d'affaires visant à développer le réseau gazier et à mousser la consommation de gaz naturel au Québec

Pourquoi le développement du gaz naturel est incompatible avec l'urgence climatique

Nous nous objectons à votre stratégie d'affaires qui mène à l'installation de systèmes de chauffage au gaz naturel dans de tout nouveaux bâtiments commerciaux, institutionnels, industriels et résidentiels. Nous nous opposons également aux campagnes que vous menez pour convaincre des clients de remplacer le diesel ou le mazout par le gaz naturel dans des bâtiments existants ainsi que dans les secteurs du transport et de l'industrie. *A fortiori*, nous dénonçons les efforts que vous faites pour remplacer l'hydroélectricité par le gaz naturel dans des bâtiments existants (nous fournissons deux exemples de promotion allant en ce sens à l'annexe A).

Il va sans dire que choisir le gaz naturel pour chauffer de nouveaux bâtiments au Québec est une aberration, à l'ère de l'urgence climatique, tout comme remplacer une énergie renouvelable par un hydrocarbure d'origine fossile. Remplacer une énergie fossile par une autre n'est pas plus judicieux et ne le serait pas même s'il était vrai, comme vous l'affirmez, que le gaz naturel produit 25 à 32 % moins de gaz à effet de serre (GES) que le diésel ou le mazout. Le gaz naturel n'est tout simplement pas une énergie de transition. Voici pourquoi.

Premièrement, on ne parviendra pas à juguler l'emballement climatique si une partie des émetteurs actuels ne diminuent leurs émissions que du quart ou du tiers à l'horizon 2050. Compte tenu de l'ampleur de la réduction à apporter et de la vitesse à laquelle il faut le faire (50 % d'ici 2030 et 100 % d'ici 2050), une diminution de 25 à 32 % n'empêcherait pas la terre de se transformer en étuve.

À cet argument, les promoteurs du gaz répondent souvent que le gaz naturel est une énergie de transition et qu'on ne peut pas faire la transition du jour au lendemain. Qu'est-ce à dire? Généreusement aidés par les fonds publics, vous installez des systèmes de chauffage et vous construisez des infrastructures (extensions de réseau, stations de ravitaillement, etc.) dont la vie utile a toutes les chances de dépasser 2060 et vous les retireriez en 2025 ou 2030? Après avoir dilapidé l'argent de la transition dans ces nouvelles installations au gaz, vos clients et l'État québécois devraient payer une deuxième fois pour les remplacer par de vraies solutions, cette fois? Des solutions qui arriveraient potentiellement trop tard? Cela est indéfendable.

Deuxièmement, le gaz naturel n'est pas une énergie à utiliser pour la transition car il existe des substituts renouvelables pour la très grande majorité des usages du gaz naturel :

- En ce qui concerne le chauffage, tel que mentionné plus haut, il n'y a aucune excuse valable pour utiliser une énergie fossile alors que la priorité doit être donnée à l'économie d'énergie et à l'efficacité énergétique, qui recèlent un énorme potentiel de gains, que l'hydroélectricité est abondante au Québec, tout comme la biomasse, et que la géothermie, le solaire ainsi que l'éolien sont également disponibles.
- En matière de transport, des véhicules électriques de moins en moins chers, de plus en plus autonomes et de plus en plus puissants apparaissent sur le marché, y compris des autobus scolaires et des autobus destinés au transport urbain, des camions de toutes tailles, des traversiers et même des tracteurs. Nous croyons que, si le génie disponible est canalisé vers l'avancement de ces technologies, plutôt que vers le déploiement de stratagèmes communicationnels visant à nous enfermer dans les combustibles du passé, ces technologies pourraient arriver à maturité avant que votre route bleue [sic] ne soit achevée.
- Quant aux procédés industriels dépendant des hydrocarbures, trois portes de sortie doivent être exploitées :
 - 1) Chaque fois que cela est possible, substituer des solutions écologiques aux produits issus de procédés dépendant des énergies fossiles. Par exemple : on peut éliminer des GES émanant des raffineries de pétrole en remplaçant l'auto solo par le télétravail, la marche, le vélo, le covoiturage ou le transport collectif électrique ; le bois peut aujourd'hui remplacer en bonne partie l'acier et le béton dans la construction de grands bâtiments ; les engrais verts peuvent remplacer l'urée fabriquée avec du gaz naturel, etc. ;
 - 2) Intensifier les activités de R&D visant à décarboniser les procédés industriels. Si l'industrie de l'aluminium peut se lancer avec confiance dans le développement et la commercialisation à grande échelle d'un procédé d'électrolyse zéro GES⁴, il serait étonnant qu'au moins certaines industries dont les procédés dépendent du gaz naturel ne puissent pas en faire autant — à la condition qu'elles et l'État mettent leur argent à la bonne place ;
 - 3) Diriger les petites quantités de gaz naturel renouvelable qu'il sera possible de produire vers les procédés industriels restants, ceux pour lesquels aucune solution de rechange n'existera à court terme.

4. Site Web d'Elysis, <https://www.elysis.com/fr>

Communiqué : Alcoa et Rio Tinto annoncent la création du tout premier procédé d'électrolyse de l'aluminium sans carbone, 10 mai 2018, <https://www.newswire.ca/fr/news-releases/alcoa-et-rio-tinto-annoncent-la-creation-du-tout-premier-procede-delectrolyse-de-laluminium-sans-carbone-682306361.html>

Ainsi, même si l'avantage de 25 à 32 % du gaz naturel par rapport au pétrole dont vous faites constamment état existait, il serait insuffisant pour justifier qu'on y investisse des sommes qui seraient ainsi détournées des vraies solutions d'élimination des GES.

Cela dit, nous adhérons aux conclusions des scientifiques qui estiment que ce prétendu avantage du gaz naturel est grandement surestimé, sinon inexistant. En effet, les pourcentages de 25 à 32 % tiennent compte uniquement de la combustion du gaz naturel et non des fuites de méthane qui se produisent tout au long de la chaîne de production et de livraison du produit, jusqu'à la consommation, ainsi qu'après la fermeture des puits. Ces fuites sont particulièrement importantes dans le cas du gaz issu de la fracturation, qui occupe aujourd'hui la majeure partie du marché nord-américain et le dominera toujours davantage, par rapport aux sources conventionnelles et aux petits volumes attendus de biogaz.

Sur 100 ans (l'horizon temporel généralement utilisé pour mesurer les émissions de gaz à effet de serre), le méthane contribue 34 fois plus que le CO₂ au réchauffement climatique et sur 20 ans, ce facteur grimpe à 86⁵. Un taux minime d'émissions fugitives peut donc à lui seul annuler la totalité du gain réalisé lors de la combustion au cours de la période critique de 20 ans qui est devant nous — et même possiblement sur 100 ans. Or, les fuites sont très mal mesurées, comme le reconnaît même le très conservateur Institut C.D. Howe⁶, et plusieurs études font craindre qu'elles soient grandement sous-estimées.

Certes, ces émissions ont lieu principalement dans l'Ouest canadien et aux États-Unis, là où le gaz est produit. Nul n'ignore, néanmoins, que les GES ne connaissent pas de frontières et que les Québécois comme les autres subiront les conséquences des GES émis de leur fait ailleurs sur la planète.

En somme, si on ne tient compte que du CO₂ émis lors de la combustion, le gaz naturel représente un progrès si partiel, par rapport à l'objectif à atteindre, qu'investir dans ce combustible fossile n'est qu'une dangereuse perte de temps et d'argent. Dans le scénario plus crédible tenant compte des émissions fugitives de méthane qui se produisent du puits à la combustion, et après la fermeture des puits, détourner l'argent de la transition vers le gaz naturel équivaut au mieux à faire du surplace, un luxe que l'urgence climatique ne nous permet absolument pas de nous offrir.

5. Environnement et Changement climatique Canada
<https://ec.gc.ca/ges-ghg/default.asp?lang=Fr&n=FF677357-1&offset=2&toc=show>

6. Measuring and Managing the Unknown: Methane Emissions from the Oil and Gas Value Chain
<https://www.cdhowe.org/public-policy-research/measuring-and-managing-unknown-methane-emissions-oil-and-gas-value-chain>

Sachant cela, votre entreprise poursuit tout de même sa stratégie de développement du réseau gazier et de la consommation de gaz naturel au Québec. Plusieurs faits nous en convainquent.

Lobbyisme

Selon le Registre des lobbyistes du Québec, Énergir compte présentement 136 lobbyistes d'entreprise chargés de réaliser 33 mandats, dont seulement deux concernent les énergies renouvelables⁷. Plusieurs visent à faire des représentations auprès du Premier ministre, des ministres et des ministères — notamment le ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles, le ministère des Finances, le ministère du Transport et le bureau du Premier Ministre — des députés ainsi que d'une longue liste d'élu.e.s et fonctionnaires municipaux afin qu'ils adoptent des orientations ou des plans d'action favorisant le développement du gaz naturel pour le camionnage, le transport maritime, le transport des personnes, ou encore la construction de stations-service offrant du gaz naturel.

Le mandat numéro 772 a particulièrement retenu notre attention. Il a pour objet de «sensibiliser» les interlocuteurs municipaux et gouvernementaux aux projets de prolongement ou de modifications du réseau gazier (incluant les réseaux gaziers autonomes), à obtenir un soutien financier gouvernemental ou les approbations requises afin de prolonger ce réseau, «le tout afin de favoriser la plus grande couverture possible du réseau gazier sur le territoire de la province de Québec». Ce mandat vise tous les députés, 8 ministres, 345 municipalités, 39 MRC, les associations municipales du Québec, 23 centres hospitaliers, CISSS et CIUSSS ainsi que la Fédération des commissions scolaires du Québec.

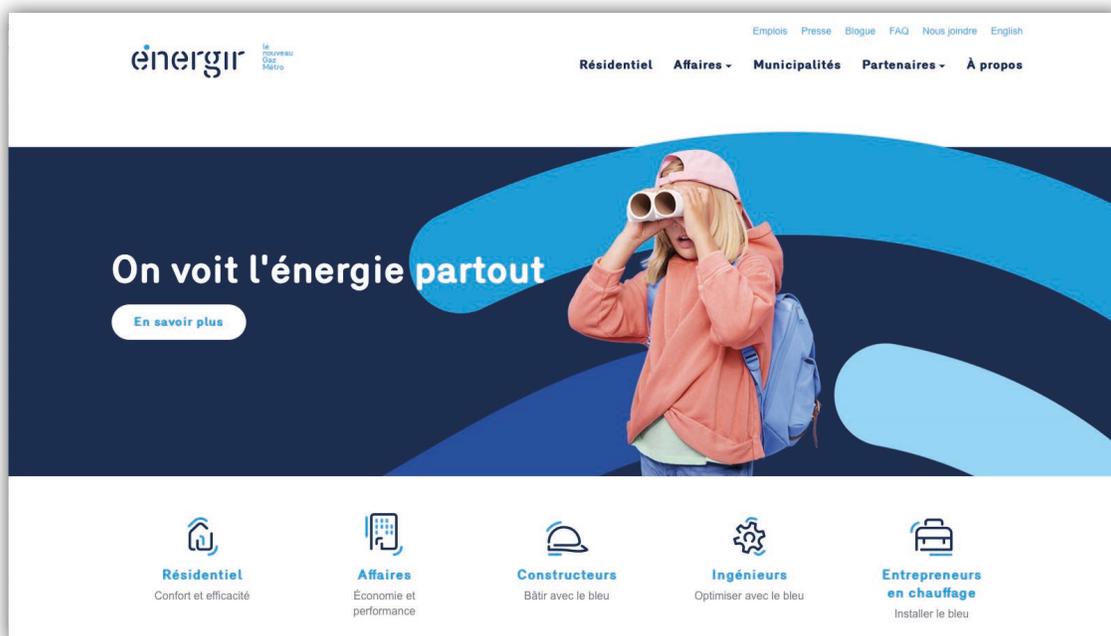
Projets d'extension du réseau

Entre 2015 et 2018, Énergir (Gaz Métro) a demandé à la Régie de l'énergie d'approuver six projets d'extension de son réseau. Ces projets totalisent près de 200 kilomètres de conduite et dans plusieurs cas, Énergir fait valoir des possibilités d'extensions supplémentaires qui pourraient devenir plausibles une fois que le projet soumis aurait été approuvé. Dans un cas, elle a la coquetterie de préciser qu'elle pourrait faire une étude de rentabilité dans une municipalité voisine si la municipalité en faisait la demande alors que selon le mandat numéro 772, les lobbyistes d'Énergir sont déjà mandatés pour «sensibiliser» le maire et les conseillers de cette municipalité aux projets de prolongement du réseau gazier.

7. Registre des lobbyistes du Québec consulté le 17 mars 2019, déclaration d'Énergir datée du 27 décembre 2018.

Promotion

La page d'accueil du site Web d'Énergir (www.energir.com) mène à la portion commerciale du site, qui s'adresse aux clients potentiels des divers marchés.



Cette section témoigne des efforts de promotion du gaz naturel qu'Énergir déploie auprès des clients de tous les secteurs : résidentiel – municipalités – commerces, industries et institutions – grandes entreprises – compagnies de transport – constructeurs – ingénieurs – entrepreneurs en chauffage. Ses pages regorgent d'incitations à profiter des avantages du gaz naturel, de son bas prix, des gains qu'il est censé offrir en matière de diminution des gaz à effet de serre et des subventions offertes aux diverses clientèles qui l'adoptent. On en trouvera quelques exemples à l'annexe B.

N'ayant pas accès aux trousseaux de vente des représentants ou aux envois postaux expédiés aux clients potentiels, nous ne pouvons pas affirmer que les promotions mises de l'avant sur le site Web le sont aussi sur le terrain. Nous serions toutefois étonnés que ce ne soit pas le cas.

2) Image de marque, dans l'espace public québécois, en tant qu'acteur engagé dans la lutte au réchauffement climatique

Si la section commerciale du site Web d'Énergir n'en a que pour le gaz naturel, sa section corporative fait pour sa part intensément valoir son engagement envers les énergies renouvelables — alors que ces filières ne représentent qu'une fraction marginale de ses capacités de production d'énergie et de son chiffre d'affaires au Québec.

De même, dans ses documents officiels — mémoires au gouvernement, demandes à la Régie de l'énergie, communiqués, etc. —, Énergir met abondamment en lumière son engagement pour « un avenir énergétique meilleur ».

Énergir le nouveau Gaz Métro

Emplois Presse Blogue FAQ Nous joindre English

Résidentiel Affaires - Municipalités Partenaires - À propos

L'entreprise - Nos énergies - Développement durable - Médias - Emplois - Investisseurs -

Accueil - À propos

Partager Imprimer AA+

Énergir s'engage pour un avenir meilleur

Consommer mieux et moins pour lutter contre les changements climatiques

En savoir plus

Nos énergies

Nous croyons que l'avenir de l'énergie passe par sa diversité. C'est pourquoi Énergir s'implique dans le développement du gaz naturel renouvelable, liquéfié et comprimé, de l'énergie solaire, de l'éolienne ainsi que de l'hydroélectricité.

 <p>Gaz naturel Énergir est le principal distributeur gazier au Québec et au Vermont. En savoir plus</p>	 <p>Gaz naturel renouvelable Produire du gaz naturel renouvelable à partir de matières organiques. En savoir plus</p>	 <p>Gaz naturel liquéfié Le GNL, c'est du gaz naturel qui passe de l'état gazeux à l'état liquide. En savoir plus</p>	 <p>Gaz naturel comprimé Le GNC, c'est du gaz naturel comprimé qui peut être utilisé comme carburant. En savoir plus</p>
--	---	--	--

Ses campagnes publicitaires sont elles aussi largement axées sur les énergies renouvelables : éoliennes, énergie solaire et biométhane s'y volent tour à tour la vedette, quand ils ne sont pas éclipsés par des danseurs éclatants de santé ou des paysages d'une pureté éblouissante. On en trouvera quelques exemples à l'annexe C.

On observe donc une dichotomie frappante entre l'omniprésence du gaz naturel dans les documents de promotion des ventes d'Énergir au Québec et l'absence quasi complète du gaz naturel dans sa publicité d'image ; les énergies renouvelables, qu'elle ne met à peu près pas à la disposition des clients du Québec, y occupent presque toute la place sans qu'il soit précisé que la compagnie exploite ces filières presque exclusivement aux États-Unis. Certains pourraient y voir une manipulation communicationnelle visant à donner une image verte à Énergir et donc au seul produit qu'elle est réellement en mesure d'offrir de manière significative aux clientèles québécoises : un hydrocarbure fossile que l'humanité doit de toute urgence mettre au rancart dans l'espoir d'éviter des dérèglements climatiques catastrophiques irréversibles.

3) Stratégie communicationnelle sur le gaz naturel renouvelable

Depuis quelque temps, Énergir insiste particulièrement, dans ses communications, sur le potentiel du gaz naturel renouvelable (GNR) fabriqué à partir de résidus organiques. Par exemple, dans le mémoire qu'elle a présenté à Transition énergétique Québec à la fin de 2017 lors des consultations sur l'élaboration du plan directeur en transition, innovation et efficacité énergétique 2018-2023, la compagnie consacrait de longs passages au GNR et proposait de « positionner le GNR comme une solution privilégiée dans la transition énergétique du Québec ». Elle suggérait même de « mettre sur pied une équipe au sein de TEQ dédiée au développement du GNR »⁸.

En novembre 2018, Énergir a fait un coup d'éclat en dévoilant lors du congrès *Québec Mines + Énergie 2018* une étude sur le GNR réalisée par un consortium composé de WSP Canada et Deloitte⁹. De même, en février 2019, elle a publié avec fanfare les résultats d'une nouvelle étude sur le même sujet, réalisée cette fois par Aviseo¹⁰. Ces deux études et surtout la façon d'en communiquer les résultats nous amènent à nous interroger sur les intentions de la compagnie qui les a commandées et publiées.

La première étude, celle de Deloitte et WSP Canada, estime le « potentiel technico-économique » de production du GNR à l'horizon 2018 et à l'horizon 2030. Comme l'expliquent les auteurs dans une image présentée à la page 2 du rapport (reproduite ci-dessous), le potentiel technico-économique se calcule sans tenir compte des « compétitions d'usage et de valorisation pour les gisements considérés ».

En clair, cela signifie que les chiffres annoncés par Énergir dans la foulée de l'étude WSP-Deloitte font abstraction des autres usages possibles des résidus organiques identifiés comme gisements potentiels pour la production de GNR. Ces usages compétitifs, qui « peuvent être nombreux pour certains gisements », incluent par exemple le chauffage à la biomasse forestière et la fabrication de compost.

Pourquoi alors ne pas avoir poursuivi l'étude jusqu'au calcul du potentiel commercial maximum réalisable, qui aurait tenu compte de ces usages compétitifs et donc fourni des prévisions plus crédibles? La raison donnée est que « leur exhaustivité ainsi que leur pertinence à long terme, en fonction de l'évolution des marchés concernés, est difficile à établir et à documenter ».

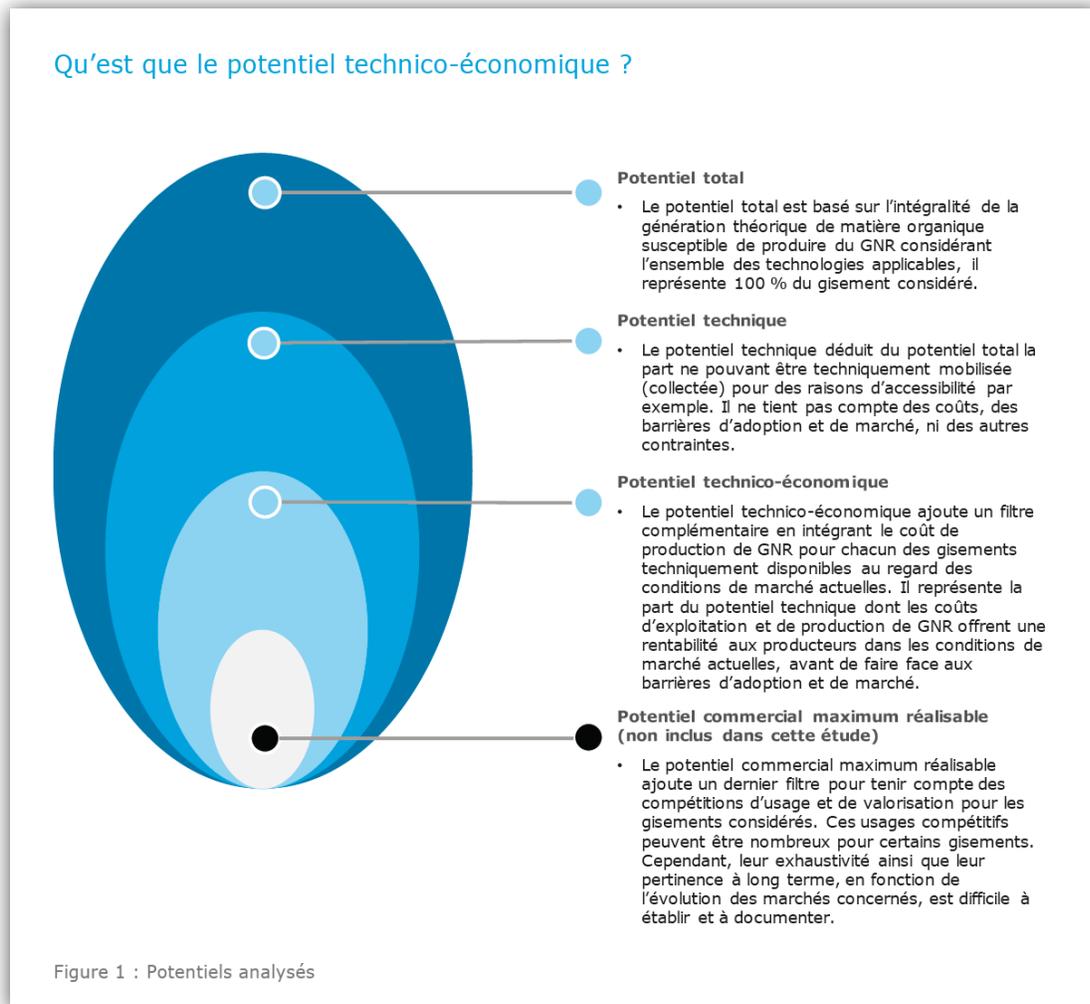
8. *Consultations sur le développement du plan directeur en transition, innovation et efficacité énergétique 2018-2023* préparé par Transition énergétique Québec, Mémoire d'Énergir.

9. *Production québécoise de gaz naturel renouvelable (GNR) : un levier pour la transition énergétique. Évaluation du potentiel technico-économique au Québec (2018-2030)*, Deloitte et WSP Canada, novembre 2018.

10. *La filière de production de gaz naturel renouvelable au Québec — Impacts économiques à l'horizon 2030 et contribution à l'économie circulaire*, Aviseo Conseil, janvier 2019.

Ainsi donc, Deloitte et WSP Canada ont pu quantifier les potentiels du GNR en spéculant sur l'évolution du « contexte politique, réglementaire, environnemental, social, économique et régional », en intégrant d'hypothétiques avancées technologiques et en utilisant « une modélisation comportant plus de 15 variables clés »¹¹, mais se disent incapables de faire des projections sur 12 ans concernant la progression d'usages concurrents aussi établis que le chauffage à la biomasse forestière ou le compost — deux filières bien documentées qui sont souvent présentées comme étant plus efficaces que le GNR sur les plans économique, écologique et énergétique, et à qui plusieurs prédisent beaucoup d'avenir au Québec?

Il ne leur a même pas semblé possible de présenter une gamme de scénarios théoriques (optimiste, moyen, pessimiste), comme il est souvent d'usage de le faire en cas de grande incertitude? En pesant bien nos mots, nous dirons que cela étonne.



11. Coûts de transport, coûts de collecte/récolte, incitatifs financiers, coûts de gestion des extrants, CAPEX / OPEX, capacité des sites, potentiels méthanogènes, capacité des postes d'injection, distances hors réseau, taille des gisements existants, facteurs d'accessibilité, données démographiques, facteurs techniques, taux de conversion.

De plus, les auteurs de l'étude ont établi un prix théorique du gaz à 15\$/GJ pour justifier un certain potentiel économique de conversion vers le GNR. Il faut savoir qu'en mars 2019, le prix du gaz est à 3,76\$/GJ (!). Avec des « si », on peut mettre Paris en bouteille, comme le dit l'adage.

Les consultants ont-ils décidé par eux-mêmes d'exclure les usages concurrents de la biomasse du périmètre de leur étude et d'établir à 15\$/GJ le prix de vente du GNR, ou se conformaient-ils ainsi aux directives de leur client? Nous l'ignorons. Ce qui ne fait aucun doute à nos yeux, par contre, c'est que le calcul du potentiel technico-économique ne fournit en lui-même aucun résultat concluant. Nous estimons donc qu'Énergir s'est prêtée à un jeu très douteux en utilisant cette base pour clamer que « 2/3 du gaz naturel pourraient être de source renouvelable au Québec dès 2030 »¹².

The screenshot shows the Énergir website's header with navigation menus for 'Résidentiel', 'Affaires', 'Municipalités', 'Partenaires', and 'À propos'. A secondary menu includes 'L'entreprise', 'Nos énergies', 'Développement durable', 'Médias', 'Emplois', and 'Investisseurs'. The main content area features the headline 'Transition énergétique : 2/3 du gaz naturel pourraient être de source renouvelable au Québec dès 2030' and logos for WSP, Deloitte, and Énergir. Below the logos is a date '20 Novembre 2018 - Communiqués de presse' and a paragraph of text starting with 'MONTRÉAL, le 20 novembre 2018'.

Loin de traiter cette première étude avec toute la circonspection que ses limites auraient dû imposer et de passer à l'étape logique suivante — l'estimation du potentiel commercial réel —, Énergir s'est enfoncée en commandant une seconde étude plus détaillée, *fondée sur les résultats de la première* et excluant donc toujours la prise en compte des usages compétitifs de la biomasse.

12. <https://www.energir.com/fr/a-propos/medias/nouvelles/etude-potentiel-gnr/>

Réalisée par Aviseo, cette deuxième étude portait sur le potentiel économique du GNR pour le Québec et ses régions. Sans surprise, étant donné le cadre de la première étude qui lui sert de base, cette étude présente elle aussi des résultats mirobolants, comme on peut le voir dans l'image qui suit (page 3 du rapport d'Aviseo).

LE GAZ NATUREL RENOUVELABLE

en 4 chiffres clés

2/3 du volume de gaz naturel distribué

- Le potentiel technico-économique de production de GNR à l'horizon 2030 équivaut aux 2/3 du volume de gaz naturel distribué au Québec.
- L'utilisation de ces volumes éliminerait **7,2 millions de tonnes** de gaz à effet de serre (GES) annuellement.
- Cela équivaudrait à retirer **1,5 million de voitures** sur les routes ou environ 53 000 camions lourds.

19,8 milliards \$ d'investissements

- Le déploiement de ce potentiel générerait des investissements significatifs totalisant près de 20 milliards \$ pendant la construction.
- Ces investissements contribueraient pour 7,9 milliards \$ au PIB québécois.
- Durant la construction, 88 000 emplois au total seraient soutenus.

15 000 emplois par année

- La production de GNR soutiendrait 15 000 emplois / an, soit plus de 3 000 emplois au sein des usines de production et plus de 11 000 emplois chez les fournisseurs.
- Après la construction, les activités de fonctionnement engendreraient des dépenses annuelles récurrentes de 1,8 milliard \$ / année.
- Le fonctionnement contribuerait annuellement pour environ 1,6 milliard \$ en PIB québécois, ce qui correspond à 0,37 % du PIB du Québec en 2018, soit l'équivalent de l'ensemble du secteur de la culture agricole au Québec.

256 millions \$ de revenus annuels pour les gouvernements

- Les investissements permettraient aux gouvernements du Québec et du Canada d'obtenir des revenus de 1,3 milliard \$ pendant la construction.
- Après la construction, les dépenses de fonctionnement procureraient des revenus fiscaux de 256 millions \$ / an pour les deux gouvernements.

AVISEO CONSEIL

Et ce n'est pas tout. En plus de faire miroiter des retombées financières qui n'ont potentiellement rien à voir avec les possibilités réelles, les communications entourant ces deux études portent à croire que le GNR entraînerait une diminution équivalente de la consommation de gaz fossile et donc une diminution majeure des gaz à effet de serre ainsi que du déficit commercial. Énergir affirme par exemple dans son communiqué du 20 novembre 2018 que «le recours à ces volumes de GNR à l'horizon 2030 en remplacement de gaz naturel produit à l'extérieur du Québec équivaudrait à retirer 1,5 million de voitures par année soit plus de 7,2 Mt de GES évités». Aviseo indique pour sa part

dans son rapport que «chaque mètre cube de GNR produit au Québec contribuera à réduire les importations de gaz naturel du même volume». Pour que ces chiffres s'avèrent, il faudrait non seulement que 100 % du potentiel technico-économique du GNR se concrétise, mais aussi que les ventes de gaz fossile diminuent d'un mètre cube chaque fois qu'un mètre cube de GNR serait produit et distribué; ou, en d'autres termes, qu'Énergir plafonne immédiatement ses ventes totales de gaz naturel au Québec. Or, comme on l'a vu plus haut, Énergir ne ménage pas ses efforts pour accroître la consommation de gaz naturel au Québec (voir les rubriques *Lobbyisme*, *Projets d'extension du réseau* et *Promotion*).

Sans nier que la production de GNR puisse s'avérer pertinente à très petite échelle et dans certains cas très précis, pour certains procédés industriels par exemple, nous nous élevons contre la place qu'Énergir donne à cette filière dans ses communications publiques et dans ses représentations auprès du gouvernement, sur qui elle compte manifestement pour financer l'établissement du GNR. Nous estimons que ces représentations donnent une place démesurée à une filière dont le potentiel réel reste très hypothétique.

Nous craignons que les projections extravagantes mises de l'avant par Énergir, en ce qui concerne le potentiel du GNR, servent à faire miroiter l'illusion d'un avenir où le gaz naturel serait réellement propre et à cautionner ainsi les subventions visant le gaz naturel, surtout l'extension du réseau gazier. Cet argument est d'ailleurs déjà repris par des élus municipaux pour justifier leur appui au prolongement du réseau d'Énergir sur leur territoire.

4) Stratégie de financement incluant des ponctions systématiques de fonds publics et spécialement du Fonds vert

À l'exception d'un petit projet de moins de 2 millions \$, tous les projets d'extension soumis par Énergir à la Régie de l'énergie entre 2015 et 2018 et mentionnés sous l'entête *Projets d'extension du réseau*, ci-dessus, dépendaient d'un financement public (généralement du gouvernement du Québec) pour environ 75 à 85 % des coûts totaux. Les subventions mentionnées dans les demandes totalisaient plus de 80 millions \$. La Régie n'aurait pu autoriser aucun de ces projets en l'absence de ces subventions car les extensions ne pouvaient pas s'autofinancer. La stratégie d'Énergir consiste donc à faire assumer par la population du Québec la majeure partie des coûts de développement de son réseau de distribution d'un combustible fossile, en grande partie au moyen du Fonds vert qui est censé servir à diminuer les émissions de gaz à effet de serre.

De même, le Fonds vert subventionne le remplacement de systèmes de chauffage ou de chauffe-eau au mazout par des systèmes de chauffage ou des chauffe-eau alimentés au gaz naturel, l'acquisition de camions alimentés au gaz naturel et l'établissement de stations de ravitaillement en gaz naturel pour le transport des marchandises.

Il est indécent qu'Énergir mousses la consommation d'un combustible fossile qui mène l'humanité et les écosystèmes de la planète à leur perte. Il est doublement indécent qu'elle fasse financer ce développement amoral par les citoyens et citoyennes du Québec.

Nos demandes

Nous vous demandons, en tant que président et membres du Conseil d'administration d'Énergir, de veiller à ce qu'Énergir corrige son modèle d'affaires et ses pratiques communicationnelles de manière à assumer ses responsabilités morales et juridiques dans le contexte de l'urgence climatique. Notamment, nous vous demandons de veiller à ce qu'Énergir :

- **Publie des documents financiers transparents sur elle-même et sur ses compagnies apparentées afin de permettre à la population et aux investisseurs de comprendre l'importance relative de ses diverses activités par filière et par territoire;**
- **Mette fin à ses campagnes publicitaires laissant croire qu'elle offre (au-delà de minuscules créneaux) des solutions d'énergie renouvelable aux clientèles québécoises;**
- **Renonce à exagérer le potentiel du gaz naturel renouvelable et à utiliser des hypothèses irréalistes pour justifier l'extension de son réseau ou l'implantation de stations de ravitaillement en gaz naturel;**
- **Cesse d'utiliser les termes « énergie de transition » et « combustible fossile le plus doux » pour désigner le gaz naturel;**
- **Cesse d'affirmer que le gaz naturel procure une diminution des émissions de gaz à effet de serre de 25 % à 32 % par rapport au mazout ou au diesel;**
- **Plafonne immédiatement ses ventes de gaz fossile et dans ce but, mette fin à toutes ses stratégies visant une hausse de la consommation du gaz naturel, par exemple : extension du réseau gazier, conversion des véhicules terrestres et maritimes au gaz naturel, activités de promotion et de vente du gaz naturel à de nouveaux clients;**

- Mette fin à ses activités de lobbyisme et à ses demandes de subventions au gouvernement, sauf pour des activités qui mèneraient directement à la production d'énergies renouvelables ou à la conversion de systèmes ou de procédés aux énergies renouvelables et ce, sur la base d'études complètes reflétant les potentiels réels de production et de diminution des émissions de gaz à effet de serre;
- Adopte au plus tard en mars 2020 un plan de redéploiement de ses actifs et de réorientation de ses activités commerciales qui lui permettra de diminuer de 50 % d'ici 2030 et de 100 % d'ici 2050 les gaz à effet de serre dont elle est responsable tout en assurant une transition juste pour les travailleuses et travailleurs ainsi que pour les clientèles touchés.

Dans l'espoir que vous répondrez favorablement à nos demandes, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les membres du Conseil d'administration, l'expression de nos sentiments respectueux.

Carole Dupuis | **Mouvement écocitoyen UNEplanète**
438 884-8200 | info@uneplanete.ca

Patrick Bonin | **Greenpeace Canada**
514 594-1221 | patrick.bonin@greenpeace.org

Christian Simard | **Nature Québec**
418 928-1150 | christian.simard@naturequebec.org

Pascal Bergeron | **Fondation Coule pas chez nous**
581 886-1189 | media@coulepascheznous.com

Copie conforme :

Madame Sophie Brochu, présidente et chef de la direction, Énergir
Monsieur Jonatan Julien, ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles
Monsieur Benoit Charrette, ministre de l'Environnement et de la Lutte contre les
changements climatiques
Madame Johanne Gélinas, présidente-directrice générale de Transition énergétique
Québec
Médias

Annexe A — Invitations d'Énergir à convertir un immeuble résidentiel de l'hydroélectricité au gaz naturel

Campagne Web

(« pop-up » lors d'une visite sur un site Web sur un tout autre sujet, puis extrait de la page vers laquelle ce lien mène)

Set Weather ▾ OREGONLIVE The Oregonian Subscribe ▾

Découvrez combien vous pourriez économiser

Énergir

CALCULEZ

Espace client - Prix - Subventions - Installation - Appareils - Études de cas -

Je souhaite remplacer un appareil qui est à l'électricité

Pieds carrés à chauffer	Montants maximums estimés				
	Subvention régulière ¹	Appareil à haute efficacité ²	Subvention bonifiée ³		
Moins de 3 500 pi ²	5 000 \$	+	500 \$	+	500 \$
3 500 à 14 000 pi ²	6 000 \$		1 000 \$		1 000 \$
Plus de 14 000 pi ²	6 000 \$		6 250 \$		2 000 \$

Pieds carrés à chauffer	Montants maximums estimés		
	Subvention régulière ¹	Subvention bonifiée ³	
Moins de 2 500 pi ²	1 250 \$	+	---
2 500 à 3 500 pi ²	5 100 \$		---
3 500 à 10 000 pi ²	5 600 \$		500 \$

Envoi postal personnalisé

energir le nouveau Gaz Métro

■■■■■
■■■■■■■■
■■■■■■■■■■
■■■■■■■■■■■■



Bonjour,

Nous avons calculé la subvention à laquelle vous seriez admissible ainsi que les économies que vous pourriez réaliser en choisissant le gaz naturel pour le chauffage de votre immeuble situé au ■■■■■■

Des subventions bonifiées

Vous pourriez profiter d'une subvention pouvant aller jusqu'à

7 000 \$

sur l'achat et l'installation d'appareils à gaz naturel à haute efficacité énergétique¹. Un investissement qui vous permettra de faire de vraies économies.

Vous chauffez au mazout?

Vous pourriez obtenir encore plus de subventions, en plus de réduire votre empreinte environnementale par la diminution de vos émissions de gaz à effet de serre. Sans oublier qu'avec l'approvisionnement en continu du gaz naturel, vous aurez l'esprit tranquille : vous ne vous ferez jamais surprendre par un réservoir vide.

Économisez sur vos frais d'énergie

En plus de la subvention proposée, vous pourriez économiser jusqu'à

4 371 \$

par année en passant au gaz naturel². Autant d'argent à réinvestir dans votre immeuble.

Exemple d'une facture annuelle d'énergie pour un bâtiment semblable au vôtre

Gaz naturel		7 604 \$
Électricité		11 880 \$
Mazout		11 975 \$

Vous avez jusqu'au 28 avril 2019 pour profiter de cette offre.

Pour en savoir plus, appelez-nous au 1 844 324-1313 ou visitez energir.com/affaires.



¹ Votre subvention et vos économies personnelles ont été calculées en fonction de votre secteur d'activité et d'une estimation de la taille de votre immeuble.
² Certaines conditions s'appliquent. Seuls les immeubles à proximité du réseau gazier sont admissibles à la subvention. Détails et conditions d'admissibilité à energir.com/affaires. L'offre débute le 21 janvier 2019 et se termine le 28 avril 2019. Pour profiter de la subvention, vous devez remettre un contrat de distribution et de vente de gaz naturel signé à l'entrepreneur responsable des travaux ou au représentant d'Énergir au plus tard le 28 avril 2019. Le programme de subvention peut être modifié sans préavis. Les montants de subvention varient selon les appareils qui seront installés et les caractéristiques de l'immeuble.
³ Coûts d'énergie annuels estimés pour un immeuble ayant une consommation annuelle de 24 417 m³ qui utilise des appareils d'une efficacité énergétique de 85 % pour le gaz naturel, 97 % pour l'électricité et 80 % pour le mazout n° 2. La facture de mazout est calculée selon les coûts du mazout n° 2.



Annexe B — Quelques exemples de pages Web faisant la promotion du gaz naturel et des subventions offertes

The screenshot shows the Énergir website's navigation menu with options like 'Résidentiel', 'Affaires', 'Municipalités', 'Partenaires', and 'À propos'. A blue navigation bar contains 'Espace client', 'Avantages', 'Installation', 'Subventions', and 'Appareils'. The main content area features a large image of a child sitting on a blue armchair reading a tablet. The headline reads 'Passez au gaz naturel' with a sub-headline 'Jusqu'au 28 avril 2019 profitez de rabais bonifiés.' Below this, a section titled 'Subventions pour les nouveaux clients' explains the offer: 'Pour faciliter votre passage au gaz naturel, Énergir offre en tout temps des rabais lors de l'achat et de l'installation de nouveaux appareils. Jusqu'au 28 avril 2019, c'est le bon moment pour faire le changement, puisque les rabais habituels sont bonifiés! Choisissez un type d'appareil ci-dessous pour voir les montants auxquels vous pourriez avoir droit.' Three categories are listed with right-pointing arrows: 'Chaudière à eau chaude', 'Chauffage à air chaud', and 'Chauffe-eau'.

This block contains a collage of advertisements. On the left, a man in a blue shirt stands in a kitchen. Text above him reads: 'MIEL LABONTÉ NE RÉVÉLERA PAS LE SECRET DE SON MIEL SAVOUREUX. MAIS IL A UN BON TITRE POUR LES PME.' Below him, it says: 'LE GAZ NATUREL, LUI A FAIT ÉCONOMISER 24 119\$ EN FRAIS D'ÉNERGIE EN DEUX ANS.' The GazMétro logo is at the bottom right. The rest of the collage consists of a grid of smaller images showing people in various settings, each with a blue price tag overlay. The prices shown are 24 119\$, 15 329\$, and 4 050\$.

Un carburant adapté à différents types de véhicules



Choisissez une alternative pour la réduction des GES, des polluants atmosphériques et du bruit.



Rendez vos véhicules légers carboneutres grâce à une motorisation au gaz naturel combiné à du biométhane!



Saviez-vous qu'en Amérique du Nord plus de 30 % des autobus roulent au gaz naturel?



Au Québec, déjà six entreprises de collecte de matières résiduelles privées opèrent des camions bennes à gaz naturel.



Subventions

Bénéficiez de subventions pouvant atteindre jusqu'à 30 000 \$ pour l'achat d'un camion à gaz naturel, grâce au programme Écocamionnage. De plus, Énergir offre des subventions à l'installation d'une station de ravitaillement privée.

Dans le cadre de l'initiative pour le déploiement d'infrastructures pour les véhicules électriques et les carburants de remplacement, Ressources naturelles Canada offre des subventions de 50 % des dépenses admissibles pour la construction d'une station publique, et ce, jusqu'à concurrence de 1M\$.

Contactez-nous

Rejoignez un marché en pleine croissance

Déjà plusieurs transporteurs de marchandises ont emboîté le pas vers le gaz naturel parce qu'il est économique. Vous pouvez en effet réaliser jusqu'à 35 % en économie de carburant en plus de contribuer à l'environnement grâce à la réduction de vos émissions de GES.

Déjà 23 millions de véhicules au gaz naturel dans le monde

Des avantages plus convaincants que jamais

- › Subvention allant jusqu'à 30 000 \$ par camion.
- › Technologie fiable et éprouvée depuis plus de 15 ans.
- › Plus de 50 modèles de véhicules neufs disponibles : tracteurs routiers, autobus urbains, autocars, bus-navettes, camions spécialisés, etc.
- › Trousses de conversion pour la plupart des véhicules existants.
- › Écosystème complet de fournisseurs spécialisés offrant design et construction de stations-service, stations de ravitaillement, fabrication et conversion de véhicules.



Réduisez vos coûts de consommation

Moins cher que le diesel, le gaz naturel est à un prix compétitif et stable depuis plus de 15 ans.

Comparer les prix

Annexe C — Quelques exemples de publicités positionnant Énergir en tant qu'acteur engagé dans la lutte au réchauffement climatique et les énergies renouvelables

RÉDUISONS NOTRE DÉPENDANCE AU PÉTROLE

LE TRANSPORT ET LES VOYAGES SONT LES PLUS HAUTES ÉMISSIONS DE CO₂ À TITRE DE MARK-ET-COMING EN FRANCE. EN CHANGANT LE CARBURANT, VOUS POUVEZ ÉCONOMISER JUSQU'À 32% SUR VOS DÉPENSES DE FEA.

GazMétro **PRÊTS POUR LA SUITE?**

100% DES COURS D'EAU PRÉFÈRENT LES NAVIRES AU GAZ NATUREL

EN 2015, LE 1^{ER} TRAVERSIER EN AMÉRIQUE DU NORD, PROPULSÉ AU GAZ NATUREL, A ÉTÉ MIS EN SERVICE À MATANE.

UNE AUTRE SOLUTION POUR DIMINUER LES GES!

GazMétro **PRÊTS POUR LA SUITE?**

UN CHOIX QUI TIENS LA ROUTE

ROULER au gaz naturel un CHOIX qui tiens la ROUTE

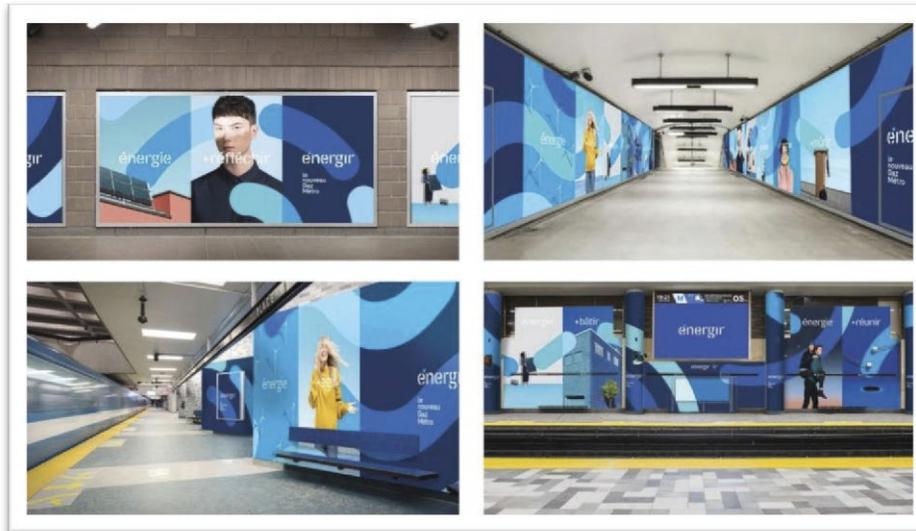
Jusqu'à **25%** moins d'émissions de GES

GazMétro

REDOUBIONS D'ÉNERGIE POUR RENOUVELER L'ÉNERGIE

ÉNERGIES SOLAIRE ET ÉOLIENNE, BIOMÉTHANE... GAZ MÉTRO S'ENGAGE ACTIVEMENT POUR UN AVENIR ÉNERGÉTIQUE MEILLEUR.

GazMétro **PRÊTS POUR LA SUITE?**





Énergir

ACCUEIL
VIDÉOS
LISTES DE LECTURE
COMMUNAUTÉ
CHAÎNES
À PROPOS
🔍



Énergir, le nouveau Gaz Métro

11 374 visionnements • Il y a 1 an

Parce qu'on a beaucoup évolué ces dernières années, notre identité se devait elle aussi de se réinventer. Aujourd'hui on est plus qu'un distributeur gazier : du gaz naturel renouvelable, à l'éolien ou au solaire, on continue de diversifier nos énergies.

Nos énergies ▶ TOUT LIRE



Biométhane, vos poubelles ont du potentiel!

Énergir • 920 visionnements • Il y a 1 an

Produire du gaz naturel renouvelable à partir de vos matières organiques, une autre solution pour un avenir énergétique meilleur : <http://www.gazmetro.com/fr/biomethane/>



Rouler au gaz naturel un choix qui tient la route!

Énergir • 389 visionnements • Il y a 1 an

Au Québec, le secteur du transport est responsable de 43 % des gaz à effet de serre émis. En remplaçant le diesel par le gaz naturel, les véhicules lourds, comme les camions, roulent vers la lutte ...



Le soleil une idée brillante!

Énergir • 511 visionnements • Il y a 1 an

Le soleil contribue à améliorer l'efficacité énergétique de différentes façons. Il produit deux types d'énergie entièrement renouvelable : l'une permet d'économiser de la chaleur; l'autre, de génér...



Le vent c'est fort!

Énergir • 242 visionnements • Il y a 1 an

Produite localement et renouvelable, l'énergie éolienne n'émet pas de polluants à la conversion en énergie électrique, puisqu'elle ne nécessite aucun carburant. <https://www.energir.com/fr/eolien-de->

PLUS